

commune de Serres sur Arget

# Nostré Vilatge

Bulletin municipal Octobre 2017



**Bonjour à tous,**

Compte-tenu de l'élection récente du nouveau Conseil municipal puis du Maire et de ses adjoints, ce bulletin municipal traitera particulièrement de cet événement et de ses suites.

Vous y trouverez donc :

- > Des infos pratiques
- > Un résumé du 1er Conseil municipal du 22 Septembre
- > Les discours prononcés lors du Verre de l'amitié du 23 Septembre
- > Divers sujets liés à la vie locale

## > Infos pratiques

Pour l'instant les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie restent inchangés.

Lundi : 13h30 – 18h30

Mardi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 13h30 – 16h30

Vendredi : 13h30 – 16h30

n° de telephone : 05 61 65 16 21

Mais si vous vous présentez en dehors de ces horaires, vous y croiserez sûrement un élu de permanence.

La Poste est ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

## > Le 1er Conseil municipal

**Le 22 Septembre à 20h s'est tenu à la mairie de Serres-sur-Arget le 1er Conseil municipal de l'équipe nouvellement élue les 10 et 17 septembre.**

À cette occasion, **Mme Paulette Portet**, doyenne de l'assemblée, a présidé la 1ère partie de la séance sous la direction des trois administrateurs délégués par la Préfecture, **Messieurs Bocahut, Doumerc et Hérin.**

Le nouveau Maire, **Alain Garnier** a été élu à l'unanimité par les 15 conseillers tous présents.

Il a pris le relais de **Mme Portet** pour l'élection des adjoints.

**Mme Annabel Augustin** a été élue à l'unanimité 1ère adjointe à l'école et aux finances

**Mr Thierry Torrès** a été élu à l'unanimité 2ème adjoint à l'urbanisme et aux travaux.

## S'en est suivi la présentation des futures commissions de travail :

### Commission Communication

- Elaborer le journal de la commune trouver des partenaires pour le financer
- Gestion du site internet
- Organisation de rencontres citoyennes
- Contact avec la presse

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-présidente** : Marie-Cécile RIVIÈRE

**Membres** : Antoine DOMANEC, Camille HAUMONT, Didier MAURY, Eva BIETH

### Commission École

- Relation entre le corps enseignant et la municipalité
- Proposition d'achats de matériels scolaires et de travaux en liaison avec les besoins exprimés par les enseignants
- Réflexions sur l'organisation du temps périscolaire

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-présidente** : Annabel AUGUSTIN

**Membres** : Camille HAUMONT, Françoise BAUZOU, Marie-Cécile RIVIÈRE, Raphaël GENZ, Paulette PORTET

### Commission Environnement, Déchets

- Gestion des questions relatives à la forêt et aux espaces verts communaux
- Préservation et valorisation des zones remarquables de la commune (lavoirs)
- Valorisation du patrimoine historique et des traditions locales
- Gestion des déchets verts

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-présidente** : Marie-Cécile RIVIÈRE

**Membres** : Antoine DOMANEC, Kevin CARBONNE, Didier MAURY

### Commission Vie locale, Tourisme et Culture

- Réflexion sur les actions à mettre en œuvre sur la commune pour redynamiser la vie locale et créer du lien
- Organisation d'évènement et activités culturelles (gestion de la salle des fêtes)
- Relation et relais avec les associations locales
- Gestion du marché communal

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-présidente** : Thierry TORRES

**Membres** : Antoine DOMANEC, Eva BIETH, Camille HAUMONT, Didier MAURY, Kevin CARBONNE, Michel ANDOLFO

### Commission Urbanisme et P.L.U.

- Gérer les demandes d'autorisation d'urbanisme
- Elaborer le P.L.U.

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-président** : Thierry TORRES

**Membres** : Eva BIETH, Fanny KUHNT, Jacques VUVAN, Raphaël GENZ, Michel ANDOLFO

### Commission Finances et Juridiques

- Préparation et élaboration des documents financiers de la commune (BP, DM, CA)
- Examen des demandes de subventions des associations
- Gestion de la dette et des emprunts
- Gestion des affaires juridiques de la commune
- Gestion des assurances

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-présidente** : Annabel AUGUSTIN

**Membres** : Fanny KUHNT, Françoise BAUZOU

### Commission Ressources Humaine

- Organisation et fonctionnement des services publics communaux
- Gestion du personnel communal
- Réflexion sur la création de nouvelles commissions

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-présidente** : Annabel AUGUSTIN

**Membres** : Eva BIETH, Françoise BAUZOU, Jacques VUVAN, Thierry TORRES

### Commission Travaux et Sécurité

- Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux
- Gestion de la problématique de l'assainissement
- Programmation des travaux d'entretien des routes communales
- Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux - D.I.C.T., modification de la circulation, ...)
- Réflexion et programmation des mesures de sécurité sur le territoire de la commune (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, ...)
- Numérotation et dénomination des voies

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-président** : Thierry TORRES

**Membres** : Jacques VUVAN, Kevin CARBONNE, Michel ANDOLFO, Raphaël GENZ

### Commission Social, Jeunesse, Aînat

- Gestion des actions en faveur des jeunes et des aînés
- Définir la politique sociale en lien avec le C.C.A.S. (recherche et mise en place d'actions spécifique concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté)
- Réflexion et mise en œuvre d'actions pour la jeunesse et la petite enfance (conseil municipal des enfants)

**Président** : Alain GARNIER

**Vice-présidente** : Marie-Cécile RIVIÈRE

**Membres** : Paulette PORTET, Antoine DOMANEC, Eva BIETH, Fanny KUHNT, Kevin CARBONNE

## **Mr le Maire a ensuite prononcé un petit discours à l'attention de l'assemblée présente :**

“Merci à tous les Serrois et Serroise de leur présence ici ce soir. Je profite de ce moment solennel pour vous dire ceci :

Nous souhaitons, comme nous l'avons annoncé lors de notre campagne, travailler avec toutes les compétences disponibles du village.

Nos commissions, telles que nous venons de vous les présenter, seront en droit d'inviter à travailler en leur sein lors de commissions extra-municipales des personnes ciblées et pouvant faire avancer les dossiers.

Nous sommes désireux également de prendre contact au plus vite avec les différentes associations et producteurs locaux afin d'en faire la promotion.

Pour le reste, le Conseil municipal reste souverain et indépendant.

Aucune association, groupement de personnes ou d'intérêt ne saurait entraver la bonne marche de son fonctionnement. Nous y veillerons avec rigueur et justesse.

Vive la démocratie et vive la Barguillère.”

## **> Le Verre de l'amitié du 23 Septembre**

### **Le lendemain l'équipe municipale a offert un verre de l'amitié aux Serrois à la Salle polyvalente.**

#### **Voici le mot du Maire :**

“Bonjour à tous et merci de vous être déplacés si nombreux pour partager avec nous ce verre de l'amitié.

Après une belle campagne, qui nous a permis de rencontrer bon nombre d'entre vous et d'échanger au sujet de la commune et plus largement de la vie en Barguillère, nous voici élus et c'est avec émotion que je vous accueille ici aujourd'hui en tant que maire.

Nous avons à cœur avec le Conseil municipal de tout mettre en œuvre pour rendre aux Serrois ce qui leur revient de droit :

une vie de village apaisée, une vraie communication

entre les uns et les autres, de la transparence quant au fonctionnement communal, et surtout une vraie passion pour l'avenir de notre village.

Nous voulons faire quelque chose AVEC Vous, nous n'avancerons pas SANS vous.

Partager : le maître - mot de cette aventure. Vous êtes venus partager ce verre de l'amitié. Et vous verrez que nous pouvons encore partager beaucoup de choses ensemble.

Trinquons donc à l'avenir de Serres et au plaisir de vivre ensemble !”

### **Monsieur BOCAHUT, Président de la délégation spéciale, a pris la parole à sa suite pour nous dire ces quelques mots que nous souhaitons partager avec vous :**

“Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs,

la mission de la délégation spéciale que j'ai eue l'honneur de présider depuis le 17 juillet dernier s'est terminée hier soir par l'installation du conseil municipal. Le temps n'est pas au bilan mais merci Monsieur le maire de m'accorder quelques instants pour m'exprimer au nom de la délégation et vous dire en quelques mots notre ressenti après notre passage dans votre commune avant de redescendre en Basse-Ariège.

Le constat est sans appel. Mesdames et messieurs les Serrois, vous êtes des privilégiés. En effet, à deux pas du chef-lieu de département, vous en avez les avantages sans en avoir les inconvénients. Vous vivez dans un cadre magnifique. J'ose citer Arthur Rimbaud cher à mon cœur : « c'est un trou de verdure où chante une rivière ». Berceau de Joseph Lakanal, vous avez un réel patrimoine. Vous avez surtout un potentiel humain considérable. Trois générations se côtoient. Celle dont les cris couvrent le chuchotement

de l'Arget au moment de la récréation. Celle qui a bien mérité de se reposer et enfin la génération intermédiaire. Bref, tous les ingrédients sont réunis. Votre commune est un paradis en Ariège.

Il vous appartient de préserver ce trésor. Certes, c'est la mission des 15 élus mais c'est aussi le devoir de la génération d'entre-deux, celle dont les trente candidats sont issus, celle de tous les bénévoles du monde associatif, celle tout simplement de tous les Serroises et Serrois qui veulent que leur commune gagne. Vos aînés comptent sur vous pour qu'ils puissent vivre en paix. Vos enfants vous regardent, les yeux ronds et brillants, la bouche ouverte. Vous êtes pour eux la référence, l'exemple, le modèle.

Durant deux mois, la délégation vous a observés. Nous sommes convaincus de votre détermination à réussir tous ensemble pour tracer le chemin aux plus jeunes, pour assurer la quiétude des anciens, pour que Serres sur Arget existe. Bonne chance pour atteindre cet objectif ô combien exaltant.

Merci de votre attention et de votre accueil !”

**L'ensemble de ces paroles portent le village vers l'avenir. Que nous souhaitons tous meilleur.**

## > Vie Associative

**Vous souhaitez exercer une activité de loisir cette année ?**

### Avec SERRES Sports loisirs

> à la salle polyvalente :

Contact : 06 31 58 15 60 serressportsloisirs@yahoo.fr

#### Danse folklorique

1er et 3è jeudi du mois à 20h30

#### Badminton

lundi 20h30

#### Gymnastique douce et tonique

Mardi 18h45-19h45 et jeudi 18h30-19h30

#### Loisirs créatifs couture

Mardi 20h-22h30

#### Dharma yoga : cours de Hatha Yoga

Mercredi 20h-21h30

Contact : Delphine au 06 11 63 31 58

Delphine.winsback@gmail.com

#### Step

Mardi à 18h-18h45

Contact : Josiane, 06 07 47 88 15

et Claudie, 05 61 02 64 93

claudiekartel@wanadoo.fr

### Avec le Judo Club de Foix

> à la salle polyvalente, salle du haut :

#### Taïso

le taïso est une discipline de préparation physique aux arts martiaux, ici pratiquée comme activité physique à part entière

mercredi 18h30-19h30

vendredi 18h45-19h45

animateur, Laurent Crestia,

contact M.D. Amaouche, 06 20 54 18 01

#### Judo

pour les enfants de 4 à 14 ans :

Lundi 18h15 - 19h15

Contact : 05 81 15 72 63, animateur, René Mabit

### Avec l'association ARGET

> à la salle de Cambié :

#### atelier de langue anglaise

Jeudi de 18h30 à 20 heures

Contact Roland Fauré, 06 22 64 46 11



Nous présenterons dans un prochain bulletin les événements organisés par les associations du village.

Ne disposant d'aucun annuaire des associations, nous souhaitons en créer un et travailler avec elles à leur promotion.

Si vous êtes membre ou président/e de l'une d'elles, contactez-nous.

## > Lieu d'échange "Le Livre en liberté"

Ce lieu est plus qu'une bibliothèque. Vous pouvez y venir tous les samedis matin de 10h à 12h pour y choisir un livre. Les livres empruntés n'ont pas vocation à être rendus. Vous pouvez les garder s'ils vous ont plu, les prêter à d'autres, les placer dans les Boîtes à livres qui viennent d'être installées sur la Place de Serres Village ou à Lux au niveau du lavoir.

De même si vous avez des enfants scolarisés au collège ou au lycée, pensez à venir consulter les classiques ! La bibliothèque en possède bon nombre et cela vous éviterait de l'acheter en librairie.

## > Commissions extra-municipales

Pour chacune des commissions sus-citées, le Conseil municipal ouvrira ses groupes de travail à des personnes ayant des compétences spécifiques.

Si vous êtes intéressé par une contribution personnelle, merci de contacter la mairie !

## > Délégués de Hameaux

Des habitants se sont déjà portés volontaires.

Si vous souhaitez devenir à votre tour délégué de votre hameau, merci de nous contacter avant le 1er Novembre.

## > Liste électorale

La fin de l'année est proche. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

De même si vous quittez la commune, pensez à prévenir la mairie afin d'en être enlevé.

## > Prochain Conseil municipal

**le vendredi 06 Octobre à 19h30.**

**A l'ordre du jour :**

- > Approbation du PV du conseil du 22/09/2017
  - > Délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire
  - > Délégation des signatures
  - > Délégués au sein de la SMDEA
  - > Indemnité du maire et de ses adjoints
  - > Nombre et composition des commissions
  - > Tarifs de location des salles communales
  - > Réhabilitation du champs de bosses / parcours BMX avec organisation de la journée participative et auberge espagnole
  - > Levée de la plainte pour la charrette de La Mouline
  - > Annulation de la délibération n°2017-64 et régularisation des sections cadastrales de la maison d'habitation Le Peyrou
  - > Location des appartements de l'école
  - > Questions diverses
- Délégués des hameaux Permanence des élus

Nous avons choisi de reprendre le nom de l'ancien bulletin municipal, Nostré Vilatge. Donnez nous votre avis !

Vous pouvez contribuer à la naissance d'un nouveau bulletin. Comment l'appelleriez-vous ?

**Nostré  
Vilatge**